# Liberté d'expression : qu'ai-je le droit de dire?

Par **Lol83**, le **07/09/2015** à **16:26**

Bonjour à tous!

Je suis enseignant en lycée et j'aimerais faire réfléchir mes élèves à la notion de "liberté d'expression".

Je voudrais leur montrer une liste de citations (émises par un personnage public fictif), et leur demander si cela appartient à la liberté d'expression ou si au contraire je peux éventuellement être condamné pour ces propos.

Je vous propose de m'aider!!

Merci de me dire, pour chacune de ces phrases, si un personnage a le droit ou non de les dire en public...

**« Brûlons les églises !»**

**« Les catholiques sont tous des fous dangereux » .**

**« La plupart des musulmans sont des fanatiques ».**

**« L'immigration est un grave problème en France ».**

**"Les chambres à gaz, on ne sait même pas si elles ont vraiment existées."**

**« Le président de la république n'est qu'un pauvre incompétent. »**

**« Le président de la république fait très mal son travail ».**

**« Il faut fusiller les terroristes. »**

**« Il faut rétablir la peine de mort en France pour lutter contre le terrorisme ».**

**« Je suis homophobe et je l'assume. »**

**« Dieu n'existe pas ».**

Le but est évidemment de les pièger, donc si vous avez des idées de phrases, je vous en remercie grandement !!!

Bonne journée à tous,

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés